



Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2014

Objet : Conseil communal du 27-03-2014 – interpellation de Monsieur Polet, concernant l'organisation d'un Job-day ou d'une bourse à l'emploi à Berchem-Sainte-Agathe

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous sommes tous d'accord pour dire que les politiques d'aide à la mise à l'emploi sont importants pour la population en recherche d'emploi. Un organisme comme Actiris, l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi, est LE service public par excellence, reconnu comme tel, dont la mission est de fournir des solutions pour l'emploi bruxellois. A l'initiative du Bourgmestre, une antenne décentralisée sur la commune a d'ailleurs été créée pour la facilité des Berchemois en recherche d'emploi. Les demandeurs d'emploi y sont aidés, convoqués et coachés via des ateliers de recherche active d'emploi (RAE).

Au niveau local, le CPAS est un acteur majeur dans cette politique. Son service d'insertion socio-professionnel offre à ses bénéficiaires un accompagnement individuel à la recherche d'un emploi et de formations. Les personnes sans emploi ont la possibilité de se faire engager dans le cadre de l'art. 60§7. Depuis le début, ce sont 65 articles 60 qui ont, et sont mis au travail grâce à ce dispositif.

Au sein de l'administration communale, le service ALE a permis en 2013 à 170 personnes de prester des heures de travail sur la Commune via ce dispositif. La section Titre-Service emploie quant à elle 40 aide-ménagères régulières.

Pour les jeunes, l'opération récurrente "Eté Solidaire" permet de proposer un job étudiant d'une semaine à des jeunes Berchemois entre 16 et 21 ans au sein des services communaux, CPAS et Valida. Son prolongement, l'initiative Job Jump, va permettre à certains jeunes, dans la même tranche d'âge, et ayant des difficultés se faire embaucher, à trouver une première expérience chez quelques 'gros' employeurs locaux. Des contacts entrepris par la commune auprès des employeurs potentiels sont actuellement en cours.

Les indépendants ne sont pas non plus oubliés. Le règlement relatif à l'octroi d'une prime de premier établissement en matière de travail indépendant offre une aide au démarrage d'un nouveau commerce. Notons que l'obligation pour les bénéficiaires de suivre le cycle de mentorat d'entreprises organisé par la Commune de Berchem-Sainte-Agathe permettra aux futurs chefs d'entreprise de mieux appréhender les difficultés liées à ce type d'activité.

Un projet de convention avec l'asbl MicroStart est également à l'étude. MicroStart est un groupe d'entreprises sociales innovantes créées en 2010 dont le métier est de financer par du microcrédit et d'accompagner des personnes exclues du système bancaire (chercheurs



Berchem-Sainte-Agathe

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2014

d'emploi, allocataires du CPAS, indépendants...) à créer ou développer une petite activité indépendante.

Concernant spécifiquement l'organisation d'un Job-day au sein de la commune, un projet de « Maison de l'emploi » est actuellement en gestation. Cette « Maison de l'emploi » regroupera la Commune, le service d'Insertion Socio- Professionnel du CPAS, le service ALE de la Commune et naturellement Actiris. Cette Maison aura entre autres comme mission de chiffrer l'évolution précise des demandeurs d'emploi dans notre commune, de leur profil, des employeurs dans notre commune, afin de cibler au mieux les actions à entreprendre. Une autre mission de cette maison pourrait être, entre autres, l'organisation de bourses de l'emploi et de la formation, comme cela se fait déjà dans d'autres communes.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,


Philippe ROSSIGNOL


Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE